



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 19 FEVRIER 2026**

Date de convocation :

06/02/2026

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 24

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Thierry COMES, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Yasmine SEBAHOUI, Mellissa OBBIH, Béatrice GONZALEZ, Frédéric CRAVO, Valérie CRIBELLET **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES).

Absents : Marielle ALONSO, Danielle POUDADE, Jean-Philippe LECOINNET, Bernard COURCELLE, Matias ROBIN,

M. Alain DOMENECH a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026/16 : SUBVENTION AU CCAS 2026

Le Maire propose de valider la subvention versée annuellement au CCAS de la commune.

Entendu le rapport,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Par 23 voix POUR 1 voix CONTRE

ATTRIBUE au CCAS une subvention annuelle de 150 000 €.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 19 février 2026

Le Maire,




W.BURGHOFFER